

déposer plainte ou signaler la non assistance de personnes en danger du n°17

Par luce-ming, le 25/02/2023 à 06:50

Bonjour à toutes et à tous,

J'habite une grande ville et c'est la troisième fois en quatorze ans que j'éprouve la necessité imperieuse d'appeler le 17.

Vendredi 25 fevrier 2023, j'ai assisté à la violente agression au couteau du vigile d'un supermarché situé dans le 18ème arrondissement de Paris. Etant à moins de trois metres des deux agresseurs j'ai pris mon telephone et appelé le 17. J'ai décrit la situation à l'operateur qui m'a fait repeté à quatre reprises la situation et la localisation de l'agression. Il m'a dit de rester sur place (ce à quoi j'ai répondu surement pas) puis a transferé mon appel à un repondeur qui pendant treize minutes à répeter: "votre numero est enregistré,. En cas de fausse declaration, vous encourez x euros d'amendes". J'ai donc fini par raccrocher. Aucun policier ne s'est déplacé.

Force est de constater que les opérateurs du numéro 17 censé intervenir en cas d'urgence ne remplissent absolument pas leur mission au point de mettre en danger la vie des gens. Habitant à paris, la ville avec le plus grand nombre de fonctionnaires de police au m2, il me semble difficile d'arguer un manque éventuel de personnels.

Je souhaiterai par conséquent signaler ce grave dysfonctionnement qui n'est malheureusement pas le premeier que je subis de la part des opérateurs en charge de ce numéro.

Je vous remercie de m'indiquer la démarche la plus efficace à suivre.

Bien cordialement,

Par P.M., le 25/02/2023 à 08:43

Bonjour,

Je vous propose ce dossier...